

Règlement de participation au dispositif Sac'ado

Présentation :

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la Communauté de communes Ardèche des Sources et volcans a souhaité initier pour l'été 2019 l'opération « Sac'Ado », qui s'adresse à un public de jeunes du territoire de 18 à 25 ans souhaitant mettre en œuvre un projet de vacances autonomes (c'est-à-dire sans encadrement familial, ni professionnel) en France.

Objectifs de l'opération :

- Permettre l'accès des 18-25 ans aux vacances.
- Favoriser la mobilité et l'accès à l'autonomie des jeunes en matière de vacances et de loisirs par :
 - une contribution financière directe à leurs projets de vacances autonomes (le pack Sac Ados) ;
 - un accompagnement éducatif pour la préparation des projets par les relais locaux de l'opération.

Pour ce faire, l'opération Sac Ados s'attachera à promouvoir les dispositifs locaux d'aide aux projets de jeunes.

Contenu du pack individuel Sac Ados proposé :

Un sac de grande contenance, une trousse de premier secours et un porte-cartes contenant :
-100 € en chèques vacances (valables auprès de 135.000 prestataires agréés en France),
-30 € en chèques de services, mention « alimentation – restauration » (valables auprès de 164.000 prestataires agréés en France),
-1 carte d'assistance rapatriement internationale et nominative,
-1 carte d'assurance responsabilité civile nominative, en cas de carence, à destination des jeunes majeurs célibataires et sans enfants (les mineurs doivent être couverts par l'assurance responsabilité civile des parents), valable pour la durée des séjours, transport compris, en France,
-1 lot de documentation sur la santé, la citoyenneté, et la sécurité routière,

-1 mode d'emploi des composantes du pack Sac Ados.

-1 documentation sur l'offre d'hébergement et les richesses touristiques

Cette aide sera attribuée au vu des demandes formulées dans le dossier de candidature et sous réserve du respect des engagements prévus dans le cadre de l'opération et dans la limite de **cinq par an**.

Critères d'éligibilité

-Avoir entre 18 et 25 ans au jour du départ ;

-Résider sur le territoire de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans

-Ne jamais avoir bénéficié du dispositif Sac'ado auparavant

-Le projet de séjour envisagé doit porter sur un séjour en France, d'une durée minimale de 3 jours et deux nuits, pour l'année 2019.

-Les candidats doivent assurer seuls l'organisation et la gestion de leur mode de vie durant le séjour. Les séjours familiaux (en présence d'un ascendant direct ou indirect) ou encadrés sont donc exclus.

-Présenter un dossier descriptif de leur projet, dûment complété, et accompagné des pièces justificatives citées en annexe (vérifiées par le référent)

-Respect scrupuleux de la procédure.

-Compléter obligatoirement et de façon détaillée sur le dossier de candidature des jeunes le cadre réservé au professionnel référent du groupe.

Critères de sélection des projets des jeunes :

Les projets présentés seront sélectionnés au vu de leur respect des critères d'éligibilité, de leur viabilité budgétaire et de leur cohérence avec les objectifs d'apprentissage de l'autonomie fixés au dispositif.

Une attention particulière sera prêtée aux projets présentant tout ou partie des caractéristiques suivantes :

-Premiers départs en vacances autonomes.

-Jeunes partant peu ou pas en vacances.

Planning :

-Dépôt des fiches individuelles et du règlement de participation signé

-Rencontre avec l'animatrice jeunesse pour le montage du projet et construction d'un dossier de candidature

-Passage des différents projets présentés en Commission Enfance Jeunesse

-Envoi d'un courrier d'attribution ou non de l'aide au départ en vacances

Documents à joindre au dossier d'inscription:

-Le présent règlement signé

-Le document d'inscription complété et signé

-Photocopie de la pièce d'identité du jeune

-Justificatif de domicile

Dossier de candidature :

- Récapitulatif des pièces à joindre au dossier
- Budget
- Fiche groupe

Engagement du jeune souhaitant participer au dispositif Sac'ado :

- S'engage à participer aux réunions de préparation du projet

Engagement du jeune retenu pour le dispositif Sac'ado :

- S'engage à fournir une photocopie du ou des justificatif(s) de réservation du mode de transport (avion, train)
- Photocopie de l'assurance du véhicule
- Photocopie du permis de conduire du/des conducteurs prévu(s) pour le trajet
- Photocopie de la carte grise du véhicule pour les départs en voiture ou moto
- Photocopie du ou des justificatif(s) de réservation d'hébergement du lieu du séjour
- Envoyer des photos et message au cours du séjour

Nom

Prénom

Fait à

Le

Signature